

DEMANDE DE CODIRECTION DE THÈSE

(article 16 de l'Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale et modifié par l'article 13 de l'Arrêté du 26 août 2022)

Le directeur/la directrice de thèse principal.e Nom, prénom : <input type="checkbox"/> Professeur.e/directeur/directrice de recherches <input type="checkbox"/> MCF/Chargé.e de recherches HDR Établissement : Nombre de doctorant.e.s :	Demande faite le : Signature :
---	---------------------------------------

Sollicite la Commission de la recherche de l'université Paris 8 pour permettre à :

Nom/Prénom : <input type="checkbox"/> Professeur.e/directeur/directrice de recherches <input type="checkbox"/> MCF/chargé.e de recherches HDR <input type="checkbox"/> MCF <input type="checkbox"/> Autre. Préciser : Établissement :	<input type="checkbox"/> Interne P8 <input type="checkbox"/> Externe P8 Nombre de doctorants : Signature :
--	--

De codiriger la thèse de M./Mme :

Année de 1^{er} inscription en doctorat : / / - / / /

Titre de la thèse :

.....
Signature du doctorant.e :

Visa de la direction de l'unité de recherche	Nom et signature de la direction de l'unité de recherche :
Avis de la direction de l'école doctorale - - - -	Visa de la direction de l'école doctorale Nom et signature de la direction de l'ED :
Décision de la Commission de la recherche en formation restreinte du : / / / 20 / <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable <input type="checkbox"/> Avis réservé	Signature du Vice-président de la Commission de la recherche, Arnaud REGNAULD

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- un argumentaire conjoint du directeur/de la directrice de recherche principal.e et du codirecteur/de la codirectrice (précisant leurs axes de recherche respectifs et/ou leur spécialité)
- un CV du directeur/de la directrice principal.e
- un CV du codirecteur/de la codirectrice

Les documents sont à transmettre au secrétariat de l'école doctorale de rattachement